Image not found or type unknown

Changement statut stagiaire pour étudiant

Par **Hznn**, le **14/06/2019** à **00:33**

Bonjour,

Mon mari est arrivé en France en juillet 2017 dans le cadre d'un stage.

Le stage a duré 2 ans et entre temps on a déposé une demande de regroupement familial sur place (nous sommes tous deux Tunisien, et j ai une carte salarié de 10 ans).

Vu que les délais de regroupement s'allongent et que les deux années de stages sont terminés, et le titre de séjour aarrive à expiration, nous envisageons de déposer une demande de titre de séjour étudiant pusque mon mari suit depuis un an une formation diplomante d'une durée de deux ans..

Pensez vous que le changement de statut stagiaire vers étudiant pourra se faire?

Devons nous plutôt faire une demande de carte vie privée et familiale?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés